

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **89 (1953)**

Heft 6

PDF erstellt am: **26.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Les humanités contre la personne ?

tel est le thème du numéro 6/1952 de

VIE *Revue Suisse Romande*

Ce numéro, qui renferme de nombreux articles sur les problèmes de l'enseignement primaire et secondaire a eu un grand succès auprès de nos lecteurs. Il nous en reste cependant quelques exemplaires et, jusqu'à épuisement du stock, nous en offrons un gratuitement à tout nouvel abonné pour une année.

Vous recevrez donc 7 numéros richement illustrés de la plus ancienne revue suisse romande pour fr. 10.— seulement

Le numéro 1/1953 (parution le 13 février) a pour thème « **DÉCORS DE L'ENFANCE** » Au sommaire : L'enfant et l'art, les Imagiers de la Guilde, Un monde à la mesure de l'enfance, Pour une réforme efficace de l'enseignement (suite de notre numéro 6/1952), etc.

Le 13 avril paraîtra le numéro 2/1953 qui s'intitulera
1803... LE PAYS DE VAUD ET L'EUROPE SOUS L'EMPIRE

Vous ne regretterez pas de vous être abonné à VIE, Revue Suisse Romande : « La nouvelle formule de la plus ancienne revue de luxe de Suisse romande »

On s'abonne en versant

Fr. 10.— pour un an (6 numéros) ou Fr. 18.— pour 2 ans

au C. C. P. II 1025,

VIE *Revue Suisse Romande*

7, rue de Genève, Lausanne,

Tél. 22 59 05

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : **Vaud :** *D'un comité à l'autre — Du Bulletinier 1952 ... au Bulletinier 1953 — C. E. M. E. A. — Sociétés de gymnastique d'instituteurs — S. V. T. M. et R. S. — Genève :* U. I. G. M. *Assemblée du 4 février — Concours de la fondation Pour l'Avenir — Neuchâtel :* Convocation — *Section du Locle — Mise au concours — Jura bernois :* Comité S. P. J. — **Communiqué** Voyage de Pâques.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : **Charly Pfister :** *L'enseignement de l'arithmétique — 150e anniversaire — Jacques Bron :* *Images vaudoises — Le petit Lapon dans la marmite — V. Souter :* *Trois petits nuages, Là-bas.*

Partie corporative

VAUD

D'UN COMITÉ A L'AUTRE...

Deux membres du C.C. nous ont quitté, deux nouveaux les ont remplacés ; il a fallu procéder à une nouvelle répartition des fonctions. Malgré ces changements, votre comité reste le même dans son désir de servir la S.P.V. par tous les moyens dont il dispose et de la défendre de toutes ses forces.

Nous adressons un chaleureux merci aux deux collègues qui nous quittent après 3 ans d'activité au sein du C.C. et voulons exprimer à Andrée Corthésy et Maurice Clavel notre gratitude pour le dévouement qu'ils ont apporté à l'accomplissement de leur tâche. A Adolphe Jeanprêtre vont nos vives félicitations pour la manière énergique et la compétence avec lesquelles il a assumé la présidence de notre corporation l'an passé.

Nous souhaitons enfin une très cordiale bienvenue à Charlotte Cornioley et Ernest Barraud ; nous savons pouvoir compter sur eux pour mener à bien les tâches qui nous attendent.

P. G.

DU BULLETINIER 1952...

Au moment de passer la plume à mon successeur, je me sens pressé d'exprimer des remerciements.

Tout d'abord à ceux qui m'ont fait part de leurs observations, qui m'ont envoyé leurs suggestions ou leurs critiques.

A ceux surtout qui, par leurs articles, ont enrichi la chronique vaudoise et tout particulièrement aux auteurs des échos publiés par notre journal au sujet du Plan d'études.

Enfin, au Rédacteur du Bulletin, mon collègue Willemin, de Genève, pour l'hospitalité qu'il a réservée à la chronique vaudoise.

Et maintenant, je tiens à souhaiter à Ernest Barraud beaucoup de satisfaction dans ses nouvelles fonctions. Je suis certain qu'il ne ména-

Une maison

une maisonnette

Sur ce modèle, continuez :

une chambre

une

une cloche

une

une planche

une

l'herbe

l'

la fleur

la

la poule

la

Entre **a, e, i, o, u****s = z****ss = ce****Attention !**Écris **s**

à la place des points.

Le dé...ert

le poi...on

les enfants li...ent

la ca...e du nègre

Écris **ss**

à la place des points.

le de...ert

le poi...on

une planche li...e

le ca...e-noisette

gera ni son temps ni sa peine pour défendre nos intérêts tant matériels que professionnels.

M. C.

... AU BULLETINIER 1953

A peine arrivé au C.C., me voici responsable de la Chronique vaudoise. Vous comprendrez aisément, chers collègues, que j'aie un peu d'appréhension... à côté d'une bonne volonté certaine et de beaucoup de courage. Je vous demande donc un peu d'indulgence et surtout votre appui. Mes devanciers ont montré la voie à suivre, elle est simple et nette, c'est celle de la défense de l'école primaire vaudoise et de ceux qui la servent.

La Chronique vaudoise vous est largement ouverte. Ne laissez pas le bulletinier seul en face de sa tâche ; fournissez-lui le résultat de vos réflexions ; soyez persuadés que vos idées, vos suggestions intéressent vos collègues ! Alors seulement, les pages vaudoises de notre « Bulletin » seront lues avec plaisir et joueront leur rôle de trait d'union.

E. B.

C. E. M. E. A.

... ou plus explicitement Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active. Cette association qui étend son action dans le canton organise une **séance d'information**, samedi après-midi 21 février prochain à 15 h. au Café-glacier Bel Air, salle du 1er étage (entrée par la Buvette, côté Terreaux). **M. Maurice Rouchy**, animateur des Centres français, parlera de ses expériences. Des renseignements seront donnés sur le prochain stage qui aura lieu avant Pâques.

Les collègues intéressés par l'activité des Centres seront les bienvenus. Un exemplaire de la revue « Vers l'Education Nouvelle » sera volontiers envoyé sur demande ; s'adresser à Mlle M. Magnenat, Etraz 16, ou à R. Martin, Frêne 4, Lausanne.

SOCIÉTÉS DE GYMNASTIQUE D'INSTITUTEURS

Le tournoi de basket prévu à Vevey en **mars** est renvoyé en **mai** par suite de circonstances imprévues.

Quelle section s'inscrit pour organiser une rencontre en mars ?

E. B.

S. V. T. M. ET R. S.

Les samedis 28 février et 7 mars, à 14 h. 15, se donnera un cours de travail du métal à chaud (travail à la forge). Le cours sera dirigé par M. Ducraux. Rendez-vous à l'Ecole des Métiers de Lausanne. Inscriptions en versant la finance de 6 fr. (tout compris) à G. Conne, Plaisante 1, Lausanne. C. C. P. II/133 88.

GENÈVE

U. I. G. MESSIEURS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 4 FÉVRIER

Notre section a tenu la dernière assemblée ordinaire de l'exercice au Café des Pêcheurs.

COMBIEN... COMBIEN...

Soit à noter la réponse à chaque question. Pour contrôle, additionner les nombres trouvés afin d'obtenir le total 550.

1. Combien d'îles forment le Dodécanèse ?
2. Combien de plaies d'Égypte ?
3. Combien de Livres dans l'Ancien Testament ?
4. Combien de Livres dans le Nouveau Testament ?
5. Combien de Commandements de Dieu ?
6. Combien Jésus eut-il d'apôtres ?
7. Combien Jésus prononça-t-il de paroles sur la croix ?
8. Combien l'homme a-t-il de vertèbres vraies ?
9. Combien l'homme a-t-il de côtes ?
10. Combien l'homme a-t-il de dents ?
11. Combien de Merveilles du Monde ?
12. Combien de travaux exécuta Hercule ?
13. Combien d'étoiles sur le drapeau des États-Unis ?
14. Combien d'étoiles sur le drapeau du Valais ?
15. Combien de départements de France, sans Belfort ?
16. Combien de mètres a Chéops, la Grande Pyramide ?
17. Combien de pièces de monnaies suisses en nickel ?
18. Combien de rois de France portèrent-ils le nom de Louis ?
19. Combien de généraux eut la Suisse ?
20. Combien de points y a-t-il sur un dé à jouer ?

Total = 550

Solution

$$12 + 10 + 39 + 27 + 10 + 12 + 7 + 24 + 24 + 32 + 7 + 12 + 48 + 13 + 89 + 138 + 3 + 18 + 4 + 21 = 550.$$

En l'absence de notre président Nussbaum, retenu au logis par la maladie, **Ad. Lagier** a présidé les débats.

L'assemblée a pris acte de la démission de M. Mœri. Nos collègues **Emile Métraux** et **Louis Dufour**, atteints par la limite d'âge nous ont envoyé leur démission et ont été nommés membres honoraires de l'Union, à l'unanimité.

A noter que notre collègue Métraux, nommé aux fonctions de tuteur général en 1936, a tenu à rester membre actif de notre Association jusqu'à ce jour.

Le cartel intersyndical des employés de l'Etat se propose de demander la création d'une commission du personnel, sur le modèle de ce qui existe dans l'administration de la ville.

Notre collègue **Neuenschwander** donne à l'assemblée tous les renseignements qu'il possède sur ce sujet et sur les tractations en cours.

Tout en étant favorables, en principe, à ce projet, nous estimons que nous ne pourrions nous prononcer définitivement que lorsqu'il aura été étudié d'une manière plus approfondie.

Lecture est donnée de la réponse du Conseil d'Etat (du 26 décembre 1952) à notre démarche concernant la revalorisation et le reclassement de la profession d'instituteur.

Le point de vue de notre Conseil exécutif diffère sensiblement du nôtre et, à la suite d'une courte discussion, l'assemblée charge le comité de demander une entrevue à ces messieurs, pour faire valoir, encore une fois, nos arguments.

Sur une intervention de notre collègue **Mathieu**, le Comité est prié de suivre de près la question du recrutement de nos jeunes collègues.

Ad. L.

CONCOURS DE LA FONDATION « POUR L'AVENIR »

« Pour l'Avenir », Fondation pour la Justice sociale dans l'Education a pour but de venir en aide aux adolescents de nationalité suisse (exceptionnellement aux étrangers), qui se distinguent par leurs aptitudes remarquables et que la situation matérielle de leur famille oblige à gagner prématurément un salaire et à renoncer ainsi à la carrière de leur goût.

La Fondation ne peut s'intéresser qu'aux élèves inscrits dans les écoles genevoises, spécialement bien doués en général ou possédant à un haut degré des aptitudes dans un domaine particulier. Le Comité examinera les candidatures et décidera du droit de participer au concours.

L'attribution des bourses est décidée à la suite d'une série d'épreuves organisées dès la clôture de l'inscription.

Toutes les inscriptions doivent être faites sur formulaire spécial à demander au Secrétaire de la Fondation, M. Rod. Ehrat, 34, Etang, à Châtelaine. Ces demandes doivent être présentées par écrit.

Les demandes tardives ne seront pas prises en considération. La clôture de l'inscription est fixée au dernier jour du mois de février.

Le Comité de la Fondation.

FICHES D'ORTHOGRAPHE**MIT ou MIS ? — PRIT ou PRIS ?
TEMPS SIMPLE ou PARTICIPE PASSÉ ?**

- I. Conjugue au **passé simple** et au **passé composé** les verbes
mettre
prendre
- II. D'après cela, mets la terminaison convenable aux verbes soulignés :
1. Dès qu'il eut **comprendre**, il se **mettre** au travail.
 2. Jésus **descendre** avec ses parents pour aller à Nazareth, et il leur était **soumettre**.
 3. **Surprendre** par sa mère, le garçon **remettre** la boîte en place.
 4. Charles **commettre** une faute en jouant sur la chaussée.
 5. Après avoir **apprendre** sa leçon, Jeanne **reprenre** son tricotage.

TEMPS SIMPLE ou PARTICIPE PASSÉ ?

- I. Conjugue au **passé simple** et au **passé composé** les verbes
finir
pouvoir
- II. D'après cela, mets la terminaison convenable aux verbes soulignés :
- Le mouchoir **finir** par tomber par terre.
C'est un homme **vieillir**.
Et le jardin **fleurir** de roses et d'œilletts **s'épanouir** dans le soleil du matin.
Et quand **rugir** le vent, j'aime tes eaux, le choc puissant dont **retentir** le bord (J. Olivier).
Un tel secrétaire, **choisir** avec tant de soin entre cent candidats, n'a **pouvoir** être si négligent.
L'ouvrage, **paraître** dix ans après la mort de l'auteur, ne **pouvoir** le tirer de l'oubli.

**IT ou I ? — UT ou U ?
TEMPS SIMPLE ou PARTICIPE PASSÉ ?**

- I. Conjugue au **passé simple** et au **passé composé** les verbes
avoir
sortir
- II. D'après cela, mets la terminaison convenable aux verbes soulignés :
1. Son travail **finir**, André **sortir** un instant.
 2. Dès qu'il **avoir** de l'argent, Georges **partir** en voyage.
 3. La malade nous **sourire** tristement.
 4. Le malheureux a **avoir** la jambe si écrasée qu'il **falloir** la couper.
 5. Radégonde n'a encore **servir** que chez une vieille demoiselle.

NEUCHÂTEL

CONVOCAATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA S.P.N.-V.P.O.D.**Samedi 21 février 1953, à 14 h. 30, Salle des Terreaux, Neuchâtel**

- Ordre du jour :*
1. Procès-verbal ;
 2. Rapports de gestion : a) présidence ; b) caisse ; c) vérification des comptes ;
 3. Cotisations ;
 4. Projet de règlement S.P.N. - V.P.O.D. ;
 5. Nominations statutaires ;
 6. Divers.

Comité central.

SECTION DU LOCLE

L'assemblée générale réglementaire de la section a eu lieu le 7 février sous la présidence distinguée et cordiale de M. E. Hasler qui vit son mandat renouvelé pour un an par la conférence unanime. Les membres du Comité nommés pour l'exercice 1953 sont : Mme Löw, Mlles M.-C. Nardin, J. Courvoisier, MM J.-D. Favre, J. Marti et J. Müller.

Admissions : Mlle Rosmarie Weber et M. E. Schulze à qui nous réitérons tous nos vœux de bienvenue.

La séance fut agrémentée d'un récital littéraire donné par M. Pierre Boulanger, un Neuchâtelois installé à Paris. Ce jeune acteur sut maintenir en éveil pendant près de deux heures l'intérêt de son auditoire grâce à un talent remarquable de diseur mis en valeur encore par une mimique parfaitement étudiée. Ce comédien passe avec une aisance et un naturel extraordinaires d'un genre à un autre, aidé par une sensibilité vibrante et communicative : pathétique et émouvant dans des morceaux tels que « La Ballade des pendus » de Villon, « Le Revenant » de Rictus, enjoué dans les fables de La Fontaine, réaliste avec ironie dans « Le trou » de Maupassant, follement amusant dans « Bobosse » et les poèmes de Prévert, etc. Nous ne saurions assez recommander aux autres sections, comme aux Commissions scolaires, pour leurs séances ou leurs soirées, M. Boulanger (à Buttes pour quelques semaines) qui, avec de telles ressources, offre une pleine garantie de succès.

W. G.

MISE AU CONCOURS

Hauterive : Poste d'instituteur.**Boveresse** : Poste d'instituteur ou d'institutrice de la classe du Mont.

Délai d'inscription : 21 février.

JURA BERNOIS COMITÉ GÉNÉRAL S. P. J.

Réunis à Delémont le 31 janvier, les membres du Comité général de la S.P.J. (formé du Comité central, des présidents des sections jurassiennes et des représentants du C.C. de la S.I.B.) ont entendu le rapport d'activité du président sortant de charge, M. Maurice Petermann, qui vient d'accéder au poste d'inspecteur scolaire du XIIe arrondissement.

Après un hommage posthume à MM. les inspecteurs Frey et Mamie, décédés récemment, le président évoque le succès retentissant du Congrès de Delémont.

IVe ANNÉE. CALCUL MENTAL No 2

1. Quel est le chiffre des centaines dans 1956 ?
2. Dites quel est le chiffre des unités de mille dans 34527 ?
3. $25367 + 3 \text{ mille} =$
4. Otez 3 dizaines de mille à 50000.
5. Combien faut-il de centaines pour obtenir 1 mille ?
6. Combien faut-il de centaines pour obtenir une dizaine de mille ?
7. Je prends le quart d'un tas de 72 noisettes. Combien en reste-t-il ?
8. Dans un verger on compte 5 lignes de 8 pommiers. Quel est le quart ?
9. Quel est le quart de la moitié de 96 ?
10. Combien y a-t-il de quarts dans une moitié ?
11. Combien y a-t-il de pommes dans le quart de 12 dizaines ?
12. Dans une classe, il y a 8 élèves malades. C'est le quart de la classe. Combien sont en classe ?
13. Jean a 48 billes. Il en donne la moitié et le quart. Combien lui en reste-t-il ?
14. 25, c'est quelle partie de 100 ?
15. Le quart de 120, c'est combien de moins que la moitié ?
16. Dans un champ, je compte qu'une classe a trouvé 85 doryphores et dans un autre 45. Combien cela fait-il en tout ?
17. Dans une classe de 20 élèves il y a 114 fautes à la dictée en tout. Si chaque élève en fait une de moins, combien y en aura-t-il en tout ?
18. Faites l'addition suivante : $34 + \text{le quart de } 100$.

Ve ANNÉE. CALCUL MENTAL No 1

1. Quel est le prix de 2 dl de cidre à 0.80 fr. le litre ?
2. Quel est en litres le quart d'un hl ?
3. Dans un litre de lait, je prélève 2 dl. Combien reste-t-il de dl ?
4. Quel est le pourtour d'un rectangle de 8 cm sur 12 cm ?
5. Quel est le côté d'un carré de 34 m de pourtour ?
6. Dans une classe de 32 élèves, le quart sont malades. Combien sont en santé ?
7. Dans une classe, le tiers des élèves ne vont pas à la course d'école. Il y a 18 élèves qui y vont. Combien n'y vont pas ?
8. Combien y a-t-il d'élèves dans la classe ?
9. J'ai déjà pris les trois quarts d'un sac de farine, il reste 12 kg. Combien y en avait-il en tout ?
10. Un ouvrier économise 25 fr. par mois. Combien cela fait-il par semestre ?

(Suite page 118)

Le rapport de MM. Guéniat et Cramatte, traitant de l'application des méthodes à l'école jurassienne, a connu un tel succès que l'édition a été rapidement épuisée et qu'il est parvenu près de cinq cents commandes au Comité d'organisation. Grâce à une subvention de la direction de l'instruction publique, le rapport du congrès sera réédité — fait rarissime, croyons-nous — et nos collègues apprendront avec satisfaction que les autorités scolaires de chaque commune en recevront un exemplaire*.

M. Paul Fasnacht, le trésorier très dévoué du congrès, donne connaissance des comptes. Ceux-ci accusent un découvert, malgré d'ingénieuses opérations (quête d'annonces, dons d'industriels). La première édition du rapport s'est révélée très dispendieuse et les membres de la S.P.J., qui l'ont reçu gratuitement, auront à verser une contribution de 2 francs à titre de participation aux frais.

Le Centre d'information a édité cinq nouveaux croquis pour l'enseignement de l'histoire et de la géographie :

- La Confédération des 8 cantons en 1420,
- La Confédération des 13 cantons en 1513,
- Le St-Gothard,
- Le Rhin, de Bâle à Rotterdam,
- D'Egypte en Palestine.

Ils seront remis gratuitement (frais de port à payer) aux classes jurassiennes qui en feront la demande à l'Ecole normale de Porrentruy.

Le comité envisage la confection de nouveaux fichiers, les séries présentées au congrès ayant été rapidement épuisées.

Le budget de la S.P.J. pour 1953 est équilibré (sur le papier du moins, selon la remarque plaisante du caissier, M. J. Etique) avec 1400 francs de recettes. La cotisation annuelle de 2 francs est maintenue.

En fin de séance, le président procède à la remise des pouvoirs au nouveau comité, constitué comme suit :

Président : M. Edmond Guéniat, Dr ès sc., dir. de l'E.N. des instituteurs, Porrentruy ; vice-président : M. Frédéric Feignoux, Dir. de l'E.N. ménagère, Porrentruy ; secrétaire : M. François Joly, inst., Courtedoux ; caissier : M. Georges Cramatte, maître prim. sup., St-Ursanne ; assesseur : Mlle Madeleine Cerf, inst., Bonfol.

M. Petermann et son équipe sortant de charge, qui s'est illustrée au premier chef par le congrès mémorable de Delémont, méritent les félicitations et la gratitude du corps enseignant jurassien.

P. H.

* On peut adresser les commandes supplémentaires à M. Guéniat, directeur de l'Ecole normale, à Porrentruy. Prix de l'exemplaire Fr. 4.—, payables à la réception de l'ouvrage.

COMMUNIQUÉ VOYAGE DE PAQUES

Nous nous permettons d'attirer l'attention de nos collègues, désireux de se dépayser quelques jours, sur le voyage d'études en Italie (Florence, Sienne, Assise, etc.), du 4 au 11 avril, dirigé par notre collègue M. Chantrens (voir annonce dans le No 5 de l'*Educateur*).

11. Il pleut une hauteur de 1,20 m par an. Combien cela fait-il par trimestre ?
12. Je pars en voyage le mardi à 13 h. et je m'arrête après 18 heures de marche. Dites le jour et l'heure.
13. Combien peut-on faire de kcal avec 1 hl ?
14. Quel est le pourtour d'un rectangle de 12 m de large et dont la longueur vaut le double de la largeur ?
15. Quel est le triple du double de 35 ?
16. Quel est le huitième du triple de 24 ?
17. Un marchand achète 12 m de drap à 11 fr. le m. Quelle est sa dépense ?
18. Une étoffe de 140 m a perdu au lavage le $\frac{1}{10}$ de sa longueur. Combien mesure-t-elle après l'opération ?

Ve ANNÉE. CALCUL MENTAL

1. Combien puis-je acheter de litres de cidre doux à fr. 0.60 le litre avec 12 fr. ?
2. Combien peut-on prendre de seaux de 1,2 litre dans un récipient de 24 litres ?
3. Combien faut-il mettre de pièces de 0,20 fr. pour faire 6 fr ?
4. On a mis bout à bout 20 morceaux de bois de 3,1 dm chacun. Quelle est en m la distance ainsi obtenue ?
5. Claudy a mis bout à bout 24 rails de 25 cm. Quelle est la longueur du rail ainsi obtenu ?
6. Pour faire un cordeau de jardin de 12 m de long, un jardinier dispose de cordelettes de 30 cm. Combien lui en faudra-t-il en tout ? (On ne tient pas compte de la longueur nécessaire pour les nœuds.)
7. Quelle serait la longueur de cordeau s'il mettait 25 cordelettes de 30 cm, sachant qu'il faut réserver 3 cm. par nœud ?
8. Un enfant a mangé les 3 huitièmes des 48 noisettes que sa maman lui a données. Combien lui en reste-t-il ?
9. J'ai pris les 7 huitièmes des noix d'une corbeille, et il en reste 28. Combien y en avait-il dans la corbeille ?
10. Combien faut-il ajouter de dm à 120 cm pour faire 2 m ?
11. Un rectangle mesure 8 cm de long et 7 cm de large. Quel est le pourtour ?
12. Un rectangle mesure 20 cm de pourtour. La longueur est de 8 cm. Quelle est la largeur ?
13. Un rectangle a 10 cm de long et 6 cm de large. Son pourtour est le même que celui d'un carré. Quel est le côté du carré ?
14. La moitié du quart d'un nombre, c'est 6. Quel est le nombre ?
15. Je pars à 7 h. 55 à l'école et j'y arrive à 8 h. 05. Combien ai-je mis de temps ?
16. Une collecte de 45 fr. est faite de pièces de 50 ct. Combien cela en fait-il ?

(Suite page 137)

Partie pédagogique

L'ENSEIGNEMENT DE L'ARITHMÉTIQUE

L'enseignement de l'arithmétique peut se concevoir de diverses manières, avec des méthodes différentes. Celles-ci dépendent de la personnalité du maître. Telle méthode qui réussit parfaitement avec l'un sera inefficace avec l'autre. Comme toute méthode d'enseignement, sa valeur est celle du maître qui l'utilise. Cependant, n'importe quelle méthode doit être partiellement subordonnée au but à atteindre. Il paraît donc juste, avant d'étudier les différentes façons d'enseigner l'arithmétique, d'en définir le but aussi exactement que possible ; celui-ci déterminera, dans une certaine mesure, la méthode.

But.

Le plan d'études et instructions générales pour les écoles primaires du canton de Vaud (1. 12. 1899) s'exprime ainsi :

« Chacun a besoin de savoir calculer, et bien calculer. Mais il y a une raison dont on se rend peut-être moins compte, **c'est la raison éducative**. Dans le développement des facultés de l'enfant, le calcul joue un rôle important. Cette suite d'opérations auxquelles il donne lieu, l'obligation d'arriver par la voie la plus courte au seul résultat qui puisse être admis, l'ordre qui doit régner d'un bout à l'autre du travail, tout cela est éminemment propre à fortifier **l'attention, le jugement, le raisonnement, les habitudes d'ordre et de précision.** »

Le plan d'études fixe comme but : l'attention, le jugement, le raisonnement, les habitudes d'ordre et de précision. Cela paraît parfaitement justifié. Ces notions devaient avoir, aux yeux de l'auteur du plan d'études, une très grande importance puisqu'elles sont soulignées dans le texte.

Chacun s'accorde à reconnaître que la vie pratique exige de l'ordre, de la précision et un jugement sain. D'autre part, la vie en société, l'exercice des métiers obligent l'homme à savoir compter exactement et le plus rapidement possible.

Dans ces conditions, il semble nécessaire de distinguer deux buts : d'abord acquérir, non seulement par l'étude de l'arithmétique, mais encore par celle de n'importe quelle autre discipline, des facultés générales d'ordre, d'attention, de précision et de jugement ; d'autre part être capable de calculer de manière exacte. Il faut donc parvenir à posséder un minimum de technique du calcul comme un minimum de jugement.

Est-il possible d'acquérir ces deux notions simultanément ou, au contraire, faut-il assimiler d'abord l'une plutôt que l'autre. Si l'on réfléchit quelque peu à la question, la logique fait choisir une dissociation de l'étude. En effet, si l'on désire juger, on doit d'abord être à même de comprendre la cause soumise à notre jugement. Comme il n'est pas possible de lire sans connaître l'alphabet, il n'est également pas possible d'utiliser le raisonnement mathématique sans savoir calculer.

L'enfant, par nature, ne sait pas fixer son attention, et, le saurait-il, qu'il n'aime pas le faire. Cette particularité ne lui est pas spécifique. Nous connaissons tous ces adultes incapables de se concentrer ou inca-

pables de maintenir une certaine concentration d'esprit au delà d'un temps variable. Reconnaissons aussi que la vie actuelle ne facilite guère la concentration intellectuelle. Trop d'éléments troublent notre existence : la radio, les journaux, le cinéma, l'insécurité générale. De plus en plus, l'être humain aime et recherche ce qui lui causera le moins de fatigue intellectuelle. Comment dès lors s'étonner de l'inaptitude de l'enfant à la concentration et de son désir, conscient ou non, d'en avoir vite terminé avec n'importe quel devoir quand les adultes, eux-mêmes, perdent de plus en plus le goût de la recherche, du beau, du bien fait, en un mot de l'effort.

Cependant, n'avons-nous pas trop tendance à mettre la faute sur la radio, les journaux et le cinéma ? Certes, ces moyens d'expression et de diffusion de la pensée débitent trop souvent des sujets à demi digérés. Pourtant, la pensée diffusée n'est-elle pas le reflet de celui qui la publie ? Ce n'est pas en gémissant que l'on arrivera à une solution. La vie en société, la lutte pour l'existence obligent l'homme à vaincre sa paresse naturelle. Parents et maîtres doivent travailler à former l'intelligence des enfants. L'éducateur, tout spécialement, est responsable du développement intellectuel de ses élèves, il s'efforcera de rendre les nouvelles générations moins paresseuses intellectuellement que les précédentes.

L'individu incapable de réfléchir, de raisonner, possède une arme de moins dans la conquête d'une existence heureuse. Des siècles de civilisation ont permis à l'homme de s'élever quelque peu au-dessus de l'animal ; il ne faudrait pas que cet effort se perde par une sorte de cristallisation du savoir et de la pensée. Du degré de concentration et de raisonnement de l'homme dépend sa rapidité à saisir le fond d'une question et à trouver la solution heureuse qui ménagera à la fois ses intérêts et ceux de la société dans n'importe quelle activité humaine.

Méthode.

Ceci posé, on entrevoit la méthode à utiliser : apprenons à l'enfant la connaissance des nombres, puis, de manière parfaite à additionner, à soustraire, à multiplier et à diviser et enfin donnons-lui la plus grande sûreté possible dans ce que l'arithmétique possède de mécanique et de technique. Ces notions de base acquises — on pourrait les appeler l'alphabet de l'arithmétique — on peut alors, mais seulement à ce moment-là, développer les facultés de raisonnement. Mais, insistons sur ce point, pour apprendre le raisonnement arithmétique, il est obligatoire de connaître parfaitement le calcul. Le raisonnement oblige alors la pensée à se clarifier, à se préciser et à se fixer sur un point déterminé.

Une connaissance de la technique du calcul est donc indispensable. Ce facteur a été négligé. Autrefois, on obligeait les élèves de nos écoles à apprendre beaucoup par cœur et s'ils ne le faisaient pas, le pédagogue procédait à une distribution équitable de coups de bâton. Heureusement, cette méthode est aujourd'hui abandonnée. Mais, et n'est-ce pas par réaction, on a, semble-t-il, exagéré en laissant à l'enfant une trop grande liberté. On a voulu supprimer le plus possible les exercices de pure mémorisation. Là encore on a exagéré. Dans cet esprit, on a essayé

de développer le raisonnement arithmétique au détriment du calcul pur. Pourtant, on ne devrait pas obliger l'enfant à résoudre des problèmes avant l'âge de 10 à 11 ans.

En examinant le travail fait dans nos écoles, on a l'impression très nette que l'on donne des problèmes à résoudre à des élèves trop jeunes alors qu'ils ne savent pas encore parfaitement les quatre opérations. La table de Pythagore (« livret »), par exemple, doit être acquise à la manière d'un réflexe, l'enfant doit la posséder aussi bien que son alphabet. Personne n'aurait l'idée de faire lire un texte de Ramuz à un élève de l'école enfantine qui ne sait pas ses lettres. Pourquoi veut-on alors obliger l'enfant à résoudre des problèmes alors qu'il ne sait pas calculer ? Souvent ils exigent la connaissance d'un vocabulaire que l'enfant ne possède pas ; d'autre part, il n'est encore pas capable de rédiger et d'orthographier de manière à traduire fidèlement sa pensée. On veut l'obliger à travailler des notions qui échappent complètement à son esprit parce qu'il n'a pas encore la maturité intellectuelle voulue. L'élève se trouve dans ces conditions, en présence de deux difficultés. Il ne sait pas calculer ni raisonner et on lui demande de résoudre un problème. Comment voulez-vous qu'il s'en sorte ? Seuls quelques bons élèves, au développement plus avancé, sont capables de surmonter ces deux écueils. Le reste, la majorité, prend ce qu'il peut prendre ; il en résulte un à peu près général et l'on ne peut certainement pas affirmer que ces élèves connaissent leur arithmétique même si, en apparence, ils arrivent à résoudre correctement certaines questions.

La connaissance parfaite du « livret » doit être complétée par celle des opérations arithmétiques. L'enfant devra acquérir une très grande sûreté dans le calcul de manière à n'avoir plus à s'en préoccuper. Il pourra ainsi utiliser le meilleur de son esprit à comprendre le problème posé et à chercher la solution.

Pour parvenir à ce résultat, utilisons d'abord le calcul oral. Par lui, on développera la rapidité du calcul, la mémoire des nombres et la concentration. Chaque leçon d'arithmétique, même avec de grands élèves, devrait débiter par un quart d'heure, au minimum, de calcul mental.

N'importe quel élève, si peu doué soit-il (excepté bien entendu les déficients intellectuels), peut apprendre son « livret » et les quatre opérations. Il n'y a là qu'une question de routine et de patience pour le maître. Le pur calcul fait appel uniquement à la mémoire, il suffit donc de multiplier les exercices pour parvenir à faire apprendre cette technique arithmétique. Ce travail demande beaucoup aux maîtres qui enseignent à de jeunes élèves. Nous savons combien il est fastidieux d'obliger nos élèves à effectuer des additions, des soustractions, des multiplications et des divisions. Pour se donner quelque courage, pensons que ce travail est celui effectué par les maîtres qui apprennent à lire aux enfants. Nous sommes du reste certain que le maître, pris par le démon du métier, n'hésitera pas à fournir l'effort nécessaire pour que tous ses élèves sachent finalement compter. Il réussira, du reste, à trouver ce travail intéressant.

Application de la méthode.

Ce travail exige un temps assez long, mais il serait faux de penser que c'est du temps perdu. Reconnaissons que nombreux sont les maîtres qui aimeraient parvenir à ce résultat et utiliser cette méthode. Malheureusement le Programme est là, auquel bon gré, mal gré, le maître doit se plier, même s'il a conscience que parfois il n'est pas très bien adapté au développement de l'enfant. Le Programme, insuffisamment souple, permet difficilement au maître d'utiliser une méthode personnelle, même s'il sait que cette méthode lui réussirait mieux. Il semble qu'il ne serait pas difficile d'établir un programme minimum laissant toute liberté au maître quant au choix des méthodes. Pour juger un enseignement, il faut examiner les résultats et pour le reste, faire confiance au pédagogue. Dans les conditions actuelles, il appartient à chaque maître d'essayer de faire ce qu'il peut, en quelque sorte malgré le Programme. Dans l'enseignement, on ne peut pas juger les résultats obtenus par une méthode après une année, mais il faut attendre plusieurs années ; peut-être faudrait-il même attendre que les élèves soient devenus adultes.

Pendant cet apprentissage de la technique du calcul, il demeure possible de poser quelques petites questions à allure de problème. Il s'agit seulement d'exercices marquant l'opération à effectuer sans cependant que la résolution exige un raisonnement. De cette manière, on s'efforcera d'habituer l'élève à chercher quelle opération il doit exécuter pour parvenir à la solution. Il faut demeurer extrêmement prudent et ne donner, insistons sur ce point, que des problèmes dont la solution exige un raisonnement très élémentaire. Autant que faire se peut, ces petits exercices devraient être résolus oralement. On peut espérer que si cette méthode était utilisée, on ne trouverait plus de confusion entre les opérations à effectuer (division à la place de multiplication et réciproquement). Au cours de cette période, il faut consacrer le plus de temps possible au calcul mental, sans toutefois exagérer. En effet, si on prolonge trop la durée du calcul mental pendant une leçon, on risque de fatiguer l'élève. D'autre part, dans une classe, il se trouve toujours des élèves qui ne se donnent pas la peine de calculer et qui ainsi ne font rien. Il demeure possible de tourner cette difficulté en alternant les questions posées à toute une classe avec d'autres qui ne s'adressent qu'à un élève particulier, connu, soit pour sa paresse, soit pour ses difficultés. De cette manière, on peut obliger tous les élèves d'une classe à participer au travail, même les plus lents que l'on habituera petit à petit au calcul oral et à la rapidité par une interrogation personnelle. En général, du reste, les élèves aiment cette méthode, car ils ont l'impression que le maître s'occupe d'eux individuellement.

Quand on estimera que les élèves connaissent parfaitement la technique du calcul, on peut leur apprendre à résoudre des problèmes, donc à raisonner. A ce moment-là, chaque maître fera probablement les mêmes constatations : certains individus possèdent un raisonnement latent alors que d'autres n'arrivent à le développer qu'avec peine. Pour certains, le raisonnement devient presque un jeu et il est encourageant de voir sa progression. Malheureusement il existe des enfants qui se

développent très lentement. Il peut se faire même que d'aucuns ne parviennent jamais, quelque peine que l'on se donne, à raisonner correctement. Pour eux, il faut se dire qu'au moins ils sauront calculer assez proprement. Malgré tout, quel que soit le niveau intellectuel de nos élèves, il existe un raisonnement minimum que chacun d'eux peut développer et le maître doit trouver ce seuil et obliger l'enfant à y parvenir.

Si l'acquisition de la technique arithmétique est longue, l'apprentissage du raisonnement exige aussi beaucoup de temps et de patience. Il faut faire preuve d'une patience illimitée et d'une résistance nerveuse à toute épreuve. La technique du calcul demande de la mémoire ; le raisonnement au contraire n'y fait pratiquement pas appel. Il serait même dangereux de l'utiliser car, dans le raisonnement, la mémoire pourrait être la cause d'erreurs grossières.

Dans un prochain article nous essayerons de montrer comment, en utilisant les résultats obtenus par le calcul mécanique, il est possible de développer le raisonnement.

Charly Pfister.

150e ANNIVERSAIRE

En vue de la célébration du 150e anniversaire vaudois, les classes primaires supérieures ont été invitées à préparer le morceau « Terre vaudoise » (page 18 du recueil « Trois Voix »). Les classes primaires, de leur côté, ont reçu une version du même chœur pour trois voix égales. Nous pensons rendre service à certains collègues dont les classes ont un faible effectif en leur proposant en outre la version suivante à deux voix. Ces trois harmonisations sont écrites de manière à pouvoir être chantées séparément ou ensemble.

Jacques Burdet.

Pour le 14 avril...

IMAGES VAUDOISES

N.-B. — Le texte ci-après est susceptible d'être interprété avec toutes sortes de variantes et de coupures. Les interludes musicaux peuvent être soit chantés, soit joués par un ou plusieurs instruments, au gré et selon les moyens des organisateurs.

(Musique.)

Le récitant. — C'est un dimanche d'avril. Rester seuls à la maison, quelle corvée pour des enfants ! Que faire, pendant que les parents sont absents ? Pourquoi ne pas ouvrir le vieil album aux cent images soigneusement conservées ? Ce serait un voyage à travers ce pays de Vaud si neuf et si changeant, encore si mal connu. En route, les enfants ! Et bonne promenade !

(Entrent trois enfants, avec un gros album qu'ils vont feuilleter.)

Le récitant. — Par-dessus leur épaule, jetons un coup d'œil sur l'album aux merveilles, et suivons-les dans leur voyage. Prêtons l'oreille aux voix du vent, de l'eau et des nuages, car ils savent les hommes, les lieux et les temps. Prêtons l'oreille aux voix des nuages et du vent !

(Musique.)

Enfant I. — (Lisant le titre.) — « Le Canton de Vaud ». Vous voyez ces images ; il y en a de tous les coins du canton. Oh ! comme il y en a ! Voyez ! des lacs, des montagnes, des villages...

Enfants II et III. — Pas si vite ! Tu vas trop vite ! Attends ! Recommence au début ! Reprends à la première page !

Enfant I. — Regardez donc ! Voici des vues du Jura... des Alpes... du Léman... Ça, c'est la dent de Jaman...

(L'enfant parle de plus en plus doucement, tandis que s'élève la voix du lecteur, toujours plus forte, lisant « La patrie de Vaud », de Gonzague de Reynold. — V. livre de lecture degré sup.)

(Dès la fin de la lecture :)

Enfant II. — Oh ! des photos du Jura !

Enfant III. — Cette montagne, je la reconnais ! C'est le Chasse-ron !

Enfant I. — Et cette ville, c'est Sainte-Croix.

Le commentateur. — Sainte-Croix, ville haute du pays vaudois, citée sur la montagne, serre ses maisons blanches dans un nid de prés doux. Comme des ruches au creux des pâturages, les usines bourdonnent. Et dans la paix de la combe s'élaborent les instruments qui porteront au loin le nom de Sainte-Croix.

(Musique.)

Le commentateur. — Sainte-Croix, tu domines ce Jura travailleur, habile à serrer dans l'étau les pièces minuscules, à limer, à percer, à polir, à ajuster les éléments nombreux d'appareils compliqués. Sainte-Croix, tu te penches sur ton établi, et ton œil ne se trouble pas, ta main ne tremble pas. Et tous ceux du Jura se penchent comme toi, œil clair et main docile, légère et ferme comme la main du créateur.

Enfant I. — Voici la Vallée de Joux.

Enfant II. — Et la Dent de Vaultion.

Enfant III. — Et Vallorbe qui se cache dans l'ombre.

Le commentateur. — Vallée de Joux, espace du silence, pentes aux murs de pierres, sombre armée des sapins, tu rêves au bord de tes deux lacs, fils du ciel, nappes de tendresse, gouffres de douceur au cœur de cette vasque herbue.

(Musique.)

Voix 1. — Silence, tendresse, pureté !

Voix 2. — Espaces, profondeur, immobilité !

Voix 1. — Lente errance des troupeaux indolents.

Voix 2. — Glissant passage de l'ombre sous les branches.

Voix 1. — Ciel ouvert d'où tombe un rayon bleissant.

Voix 2. — Terre, douce caresse d'un mont qui se cambre soudain.

Voix 1. — Vallée de Joux, tu respire, allongée, et ta tête s'appuie à la cime dressée comme l'oreiller de Jacob.

Voix 2. — Et tu glisses, furtive, dans les rêves mouillés d'un lac qui s'abandonne.

(Musique.)

Enfant II. — Tiens ! Un portrait d'homme !

Enfant I (Lisant). — « César Roux ».

Enfant III. — Qui est-ce ?

Voix 1 et 2. — César Roux ?

Le commentateur. — Il était du Jura, et il l'aimait. Il était né en 1857 à Mont-la-Ville, au pied des forêts jurassiennes, et il devint le plus grand chirurgien que notre canton ait connu. Fidèle à son pays, il fut célèbre dans le monde. Mais plus encore, peut-être, que sa main, son cœur laisse un grand souvenir, car il l'avait large et lumineux, et si sa parole fut rude, ses gestes généreux lui valurent l'estime, l'amour de son peuple. Il fut enterré à Mont-la-Ville, la veille de Noël 1934, et les cloches de la cathédrale accompagnèrent son dernier voyage.

Le récitant. —

Aussi, quand de tels morts sont couchés dans la tombe,

En vain, l'oubli, nuit sombre où va tout ce qui tombe,

Passe sur leur sépulcre où nous nous inclinons ;

Chaque jour pour eux seuls, se levant plus fidèle,

La gloire, aube toujours nouvelle,

Fait briller leur mémoire et redore leur nom !

(Musique.)

(Hugo.)

Enfant I. — Tournons la page.

Enfant III. — Arrête ! Là, vois-tu ces champs de blé !

Enfant II. — Ce gros village !

Enfant III. — Et là encore : on fait les foins.

Enfant II. — Et encore un village, avec un clocher carré.

Enfant I. — C'est l'église.

Enfant III. — Et un clocher tout petit...

Enfant I. — C'est l'école.

(Musique : Thème du « Petit village », de Jaques-Dalcroze.)

Enfant II. — Ce n'est plus le Jura.

Le récitant. — Non, c'est le Gros-de-Vaud.

Le commentateur. — C'est la campagne vaudoise, c'est ce lent mouvement de vals et de collines, c'est ce frisson des blés sous le ciel un peu lourd, c'est ce parfum des foins qui encensent le soir.

(Musique : Thème de « Calme du Soir ».)

Voix 3. — Du riant Vully à l'austère Jorat, en passant par la Broye aux courbes nonchalantes...

Voix 4. — De la plaine de l'Orbe, aux horizons perdus, des hauteurs de la Venoge jusqu'aux hauteurs de la Mentue...

Voix 3. — Les chemins musent dans le vert comme des vieux qui vont, regardant sur le dos des luzernes courir la caresse du vent.

Voix 4. — Les villages haussent leurs toits curieux, et les frênes froissent leurs palmes à la marge des bois.

Voix 3. — L'ombre des haies ourle le chemin d'un liséré bleu, et dans l'herbe du fossé les grillons sans répit agitent leur crécelle.

Voix 4. — Sur la croupe de l'horizon, de grands nuages blancs semblent posés comme des touffes d'ouate.

Chœur parlé. — C'est la campagne vaudoise.

Voix 5. — Quand la nuit se retire et que le soleil peint l'horizon d'un trait blanc, quand le coq a sonné le débouché du jour, un homme et deux chevaux marchent dans la rosée.

Voix 6. — Un cliquetis bientôt dans les hauts foin mouillés : la faucheuse mord les tiges qui se couchent.

Chœur parlé. — C'est la campagne vaudoise.

(Musique : Refrain du « Chant des Moissonneurs » par ex.)

Chœur parlé. — C'est la campagne vaudoise.

(Chant.)

La récitante. — Il l'a aimée, il l'a vue claire et grande, sa campagne vaudoise, ce peintre né à Moudon en 1850, notre Eugène Burnand. Et les gens de chez nous, ils vivent sur ses toiles comme l'âme vaillante du pays campagnard. Et dans ses « Paraboles », il unit au message immortel de l'Évangile, le visage si humain des paysans d'ici. Il mourut à Paris, en 1921, et son pays lui garde un souvenir fidèle.

(Musique.)

Le commentateur. — Notre terre vaudoise eut aussi son musicien. Né à Aigle, il est mort à Lutry, à Lutry il repose. C'est Gustave Doret. Et deux fois les couples ont dansé sur sa musique des Fêtes des Vignerons.

(Musique extraite des deux Fêtes.)

Le commentateur. — Et nos enfants aussi répètent ses chansons.

(Chant : 2 groupes qui se répondent, par ex.)

La récitante. — Hommage à Gustave Doret, qui avec le poète de Morges, René Morax, a créé à Mézières le Théâtre du Jorat.

(Musique.)

Enfant II. — Tourne la page.

Enfant III. — Oh !

(Musique.)

Enfant II. — Oh !

Enfant I. — Le Léman.

Le récitant. — « Il y a deux lumières : il y a celle d'en haut, et il y a celle d'en bas, il y a celle du ciel et il y a celle de l'eau... »

La récitante. — « O Léman, bleu saphir... »

Le récitant. — « Ils se mettaient dans le bateau sur une eau comme une eau de lessive... »

La récitante. — Et notre bleu Léman, alors ?

Le commentateur. — Il n'est pas bleu.

Le récitant. — « Regardez bien sous les montagnes, regardez bien parmi les pierres et dans le sable, ou sur cette eau grise d'abord, puis jaune citron, puis jaune orange ; ensuite il semble qu'on navigue dans un champ de trèfles dont on dérange les tiges avec les rames... »

La récitante. — Qui a dit cela ?

Le commentateur. — Charles-Ferdinand Ramuz, enfant de la terre et du lac, qui repose aujourd'hui sous la croix de bois du cimetière de Pully.

(Musique.)

Le commentateur. — Il était né en 1878, et c'est en 1947 qu'il a cessé de chanter notre terre, notre lac et leurs gens. Il n'y en a pas eu deux chez nous pour peindre comme lui le pays du lac.

La récitante. — « Le lac tout entier n'est que le prolongement du fleuve, le fleuve s'est jeté dans un trou... et le remplit entièrement. Il a été arrêté dans sa course, il se repose, il est comme dans un berceau, il est en captivité, il est comme dans une cage, quoique sauvage, mais obligé ainsi à freiner ses humeurs, devenu calme alors, empêché d'aller en avant et obligé sans cesse à revenir sur lui-même. »

Le commentateur. — Et les gens de Chexbres, ceux de Cully et ceux d'Epesses, ceux de Grandvaux et ceux aussi de Rolle et de Perroy, tous ceux de La Côte et surtout de Lavaux vivent au bord de cette lumière et de cette opacité, de cette sérénité et de cette fureur. Ils vivent et ils font le vin.

La récitante. — « ... Car toutes ces côtes sont plantées en vigne, ce qui leur donne la belle couleur qu'elles ont l'hiver, avant qu'elle ait mis ses feuilles, rousses ou dorées ou fauves, avec des lignes blanches, transversales et parallèles, qui sont des murs. Comme dans une corbeille d'osier brut, on voit courir les cordons d'osier écorcé. »

Le commentateur. — Ainsi parla Ramuz, le poète qui passa parmi nous.

(Musique.)

Enfant I. — Voici Montreux.

Le commentateur. — Montreux ! qui rayonne au bord de son golfe, et ses maisons semblent des mouettes serrées sur la grève. Montreux, nom qui chante à Londres comme à New-York, à Paris comme au Caire. Montreux depuis un siècle attire les touristes, retient les voyageurs et comble ses amis. Mais que serait Montreux sans le lac, vivant reflet du ciel et des montagnes ? Montreux allonge ses quais au bord de l'eau indifférente, Montreux se lève sur la pointe des pieds pour ne rien perdre du spectacle que l'eau se joue à elle-même, et au ciel et aux mouettes. Montreux ferme les yeux sous le soleil, et le lac s'endort à ses pieds comme un animal docile, et soupire en rêvant, et tressaille parfois, puis repose sa tête à la courbe qui s'offre.

(Musique.)

Enfant II. — Oh ! voilà des pêcheurs !

Enfant III. — Ils sont en barque et se penchent sur l'eau.

Enfant I. — En voici qui étendent leurs filets.

Enfant II. — Et ceux-ci tirent leurs bateaux sur le rivage ; ils reviennent chargés.

Voix 1. — Les pêcheurs vont...

Voix 2. — ... sur l'eau...

Voix 3. — ... en bateau... en bateau...

Chœur parlé. — En bateau, en bateau... (Simultanément à la suite.)

Voix 4. — ... ils voguent...

Voix 5. — ... ils rament...

Voix 6. — ... ils tanguent...

Voix 1. — ... ils roulent...

Voix 2. — ... se mouillent...

Voix 3. — ... se trempent...

Voix 4. — ... transpirent...

Voix 5. — ... sur l'eau...

Voix 6. — ... dans l'eau...

Tous. — ... en bateau !

(Musique.)

Le commentateur. — Pêcheurs, vous n'êtes pas que du Léman, mais aussi du lac de Neuchâtel, qui poursuit son rêve mystérieux au pied de l'arc jurassien, et du lac de Morat qui s'éveille entre deux cantons, et vous poursuivez votre tâche, vous de Villette et vous de Morges, vous de Chevroux et vous de Faoug, et dans vos doigts brillent la perche, ou la bondelle, ou le brochet, ou l'omble-chevalier.

Voix 1. — Pêcheurs, travailleurs de l'eau molle...

Voix 2. — Explorateurs des ondes...

Voix 3. — Sondeurs des profondeurs...

Voix 4. — Laboureurs du liquide...

Voix 5. — Votre geste est précis et vos jambes solides

Le commentateur. — Vous êtes les paysans d'un monde instable et nu.

Le récitant. — Pêcheurs vaudois, salut !

(Musique.)

Enfant II. — Oh ! cet homme à lunettes !

Enfant III. — Il est de l'ancien temps !

Le commentateur. — Il est né lui aussi sur les bords du Léman, à Ouchy, en 1797. Lisez son nom avec respect.

Enfant I. — « Alexandre Vinet. »

Enfant II. — Mais qui était-il ?

Le commentateur. — Il quitta Lausanne à 20 ans, pour prendre à Bâle la lourde charge de professeur de français au Gymnase. Il revint chez nous vingt ans plus tard. Il fut pasteur, écrivain, professeur, philosophe, et sa pensée lui survit. Il défendit la liberté de l'homme, la liberté de l'Eglise, il aima la paix. C'est lui qui a dit :

Le récitant. — « Quand tous les périls seraient dans la liberté, toute la tranquillité dans la servitude, je préférerais encore la liberté, car la liberté c'est la vie, et la servitude, c'est la mort. »

Le commentateur. — Et encore :

La récitante. — « Je veux l'homme maître de lui-même, afin qu'il soit mieux le serviteur de tous. »

Le commentateur. — Il mourut en 1847, et sur sa tombe, à Clarens, on mit cette inscription :

Voix 1. — « Votre vie est cachée avec Christ en Dieu. »

(Musique.)

Enfant II. — Tourne encore.

Enfant III. — Oh ! il ne reste plus qu'une page !

Enfant I. — Les Alpes.

Le commentateur. — Mais voici qu'une barrière arrête notre élan. Pierres et glaces, mêlées, élèvent leurs créneaux. Ce sont ici les bornes du pays vaudois.

(Musique.)

La récitante. — Laissons la parole au musicien.

Le commentateur. — C'est Emile Jaques-Dalcroze, mort il y a trois ans, à l'âge de 85 ans. Il a parcouru nos vallées et nos sommets, s'abritant dans les refuges, s'arrêtant dans les villages. Genève l'avait adopté, mais les Vaudois ne l'oublient pas.

(Chant.)

Le récitant. — Alpes, vous abritez la ville blanche, la ville aux corps couchés, la ville que nous nommons avec respect : Leysin. Et notre pensée s'en va vers ceux qui regardent chaque jour se lever un autre soleil en espérant à chaque aube nouvelle que la victoire approche, au rythme lent des pas de la nuit qui s'éloigne.

La récitante. — Sentinelle, que dis-tu de la nuit ?

Récitant. — Je dis : « Le matin vient ! »

Le commentateur. — Et toi, peuple vaudois, marche vers la lumière !

(Musique.)

Jacques Bron.

LE PETIT LAPON DANS LA MARMITE

(Adaptation pour les petits. Tiré des Contes des cent et un matins.)

Il y avait une fois au village de Rikévik en Laponie une famille de Lapons qui vivaient sous des tentes en peaux de bêtes.

Ces Lapons étaient très courageux ; ils partaient souvent à la chasse et à la pêche en chantant : « En avant, fiers Lapons, les Lapons de chez nous, n'ont jamais peur des loups ! »

Or le plus petit de tous les petits Lapons s'appelait Mac-Nac. Il aurait bien voulu, lui aussi, partir à la chasse avec ses frères, mais il était si petit que ses frères se moquaient de lui. « Pauvre petit nain de Lapon, tu n'es qu'un petit rat, les loups te mangeraient en une bouchée ! »

Alors Mac-Nac, tout seul près du feu chantait doucement pour se consoler :

La ri ri pan pou
Pan pou la rirrette
La ri ri pan pou
Pan pa la rira !

Pourtant Mac-Nac était très habile et courageux. Il mangeait sa soupe sans souffler dessus, s'il tombait et se faisait une bosse il ne pleurerait pas. Il savait allumer un feu, préparer un repas, aider sa maman à coudre les peaux, atteler un traîneau.

Malgré toutes ses qualités, ses frères ne voulaient pas l'emmener à la chasse. Ils le trouvaient trop petit, voilà !

Un jour cependant, Mac-Nac dit à sa maman : « Ecoute, maman, je veux rejoindre mes frères qui sont partis à la chasse vers le Nord. Pour cela donne-moi, je te prie :

1. une boussole
2. un pistolet
3. des allumettes et un petit bidon de pétrole
4. cette grosse marmite ronde avec une toute petite ouverture.

Mac-Nac attela son renne, mit les allumettes dans sa poche, le bidon de pétrole dans la marmite et la marmite sur le traîneau.

Puis il embrassa sa maman, monta sur le traîneau, fit claquer sa langue, clac et hop, le renne partit au galop. Tout joyeux Mac-Nac chantait :

La ri ri pan pou
Pan pou la ri rette
La ri ri pan pou
Pan pa la ri ra.

Le traîneau glissait vite sur la neige. Grâce à la boussole, Mac-Nac se dirigeait droit au Nord.

Tout à coup il aperçut un oiseau qui planait très haut dans le ciel. C'était un grand aigle des montagnes.

Aussitôt Mac-Nac sauta dans sa marmite, en boucha l'ouverture avec un morceau d'écorce de bouleau. L'aigle descendit rapidement. Mais il ne vit plus Mac-Nac. « Ça, c'est trop fort, pensa-t-il, j'ai pourtant vu un petit Lapon sur ce traîneau ! Où es-tu petit nain de Lapon ? » Mac-Nac se mit alors à chanter doucement :

La ri ri pan pou
Pan pou....

« Ah ! ah ! dit le grand aigle des montagnes en s'approchant de la marmite, tu es là, mauvaise graine de Lapon, je saurai bien t'en faire sortir ! » Et l'aigle creva d'un coup de bec l'écorce de bouleau et mit son œil gauche au petit trou qu'il venait de faire.

Alors Mac-Nac saisit son pistolet et : boum ! tua le grand aigle des montagnes.

Puis il reprit sa place sur le traîneau, fit claquer sa langue, clac, et le renne continua son voyage vers le Nord.

Il y avait une heure environ que Mac-Nac voyageait ainsi quand il aperçut un gros ours blanc arrivant au grand trot.

Aussitôt Mac-Nac sauta dans sa marmite et boucha l'ouverture avec l'écorce de bouleau. L'ours regarda le renne et dit : « Je veux manger d'abord le conducteur ». Mais il ne vit plus Mac-Nac.

« Ça, c'est trop fort, pensa-t-il, j'ai pourtant vu un petit Lapon sur ce traîneau. Où es-tu petit nain de Lapon ? »

Mac-Nac se mit à chanter doucement :

La ri ri pan pou
Pan pou la...

« Ah ! ah ! grogna l'ours blanc en s'approchant de la marmite, tu es là, mauvaise graine de Lapon, je saurai bien t'en faire sortir ! »

Il mit son œil gauche au petit trou de l'écorce. Alors Mac-Nac saisit son pistolet et : boum ! tua l'ours blanc.

Puis il remonta sur son traîneau, fit claquer sa langue, clac, et le renne continua son voyage vers le Nord.

Il trottait depuis une heure environ sur la neige scintillante quand Mac-Nac aperçut un loup qui galopait vers lui.

Aussitôt Mac-Nac sauta dans sa marmite et boucha l'ouverture avec l'écorce de bouleau.

Le loup regarda le renne et dit : « Je veux manger d'abord le conducteur » mais il ne vit plus Mac-Nac. « Ça c'est trop fort, pensa-t-il, j'ai pourtant vu un petit Lapon sur ce traîneau. Où es-tu, petit nain de Lapon ? »

Mac-Nac se mit à chanter doucement :

La ri ri pan pou
Pan pou.....

« Ah ! ah ! hurla le loup en s'approchant de la marmite, tu es là, mauvaise graine de Lapon, je saurai bien t'en faire sortir ! »

Il mit son œil gauche au petit trou de l'écorce. Alors Mac-Nac saisit son pistolet et : boum ! tua le loup.

Mais... c'était sa dernière cartouche.

Au même moment toute une horde de petits loups arrivèrent en courant. Mais Mac-Nac n'avait plus de cartouches ; alors il se tint tout tranquille dans sa marmite sans bouger.

Les loups s'assirent en cercle. Leurs queues touffues faisaient autour de la marmite comme les rayons d'une roue.

Ils pensaient : « Ah ! ah ! tu es là, mauvaise graine de Lapon, mais nous attendrons jusqu'à ce que tu sortes de ta marmite. »

Alors Mac-Nac, tout doucement fit culbuter la marmite qui se mit à rouler, à rouler sur la queue des loups. Mais les loups ne bougeaient pas.

Or Mac-Nac, tout en roulant ainsi, versait une goutte de pétrole sur la queue de chaque loup, puis tout doucement, il frotta une allumette et mit le feu à une queue, puis à une autre et encore une autre, et bientôt toutes les queues flambèrent comme des torches. Vous pensez si les loups se sauvèrent en hurlant dans la forêt !

Alors Mac-Nac monta sur son traîneau, fit claquer sa langue, clac, et le renne continua son galop vers le Nord.

Il faisait déjà nuit quand il arriva tout au bord de l'Océan Glacial. Il aperçut les tentes en peaux de rennes où ses frères se mettaient à l'abri. Les chasseurs assis autour du feu chantaient d'une voix forte : « En avant fiers Lapons, les Lapons de chez nous n'ont jamais peur des loups. » Alors Mac-Nac doucement descendit de son traîneau et les chasseurs furent bien surpris d'entendre tout à coup une petite voix bien connue qui chantait : « La ri ri pan pou »...

« Mais c'est Mac-Nac ! s'écrièrent-ils. Que viens-tu faire ici, pauvre petit nain de Lapon ? Comment les loups ne t'ont-ils pas dévoré en route ?

— Les loups ? dit Mac-Nac : j'ai tué le gros et brûlé la queue des petits. J'ai aussi tué un ours blanc et un aigle des montagnes. »

Les chasseurs ne firent que rire en écoutant Mac-Nac.

Mais le lendemain ils tuèrent un loup tout près des tentes, et ce loup avait la queue brûlée !...

Les chasseurs alors rentrèrent tous ensemble au village de Rikévik. Ils trouvèrent sur le chemin un gros loup étendu dans la neige, puis un ours blanc à la belle fourrure, puis le grand aigle des montagnes.

En arrivant au village de Rikévik, au lieu de leur chant : « En avant fiers Lapons », c'était le petit refrain de Mac-Nac qu'ils chantaient, tout simplement :

La ri ri pan pou
Pan pour la ri rette
La ri ri pan pou
Pan pa la ri ra.

TROIS PETITS NUAGES

*Trois petits nuages
Ronds et floconneux
S'en vont en voyage
Dans le grand ciel bleu.*

*Le vent les emmène
Pimpants et frisés,
Encapuchonnés
D'un bonnet de laine.*

*Ils s'en vont par trois
Proprets et bien sages
Faire un long voyage
Au-dessus des bois.*

LA-BAS

*Il fait nuit ;
Sans un bruit,
Un traîneau passe
Sur la glace.
Un esquimau,
Vêtu de peaux,
Part à la chasse.
Il va très loin,
Avec ses chiens.
La neige crisse,
Le traîneau glisse
Dans le lointain...*

V. Souter.

TEXTES POUR DICTÉES 1. LE COCHON

Grognon, mais familier, tu **fourres** le nez partout et tu **marches** autant avec lui qu'avec les pattes.

Tu es ventru comme une groseille. Tu as de longs poils comme elle, comme elle la peau claire et une courte queue bouclée. Et les méchants **t'appellent** : « Sale cochon ! » Ils **disent** que, si rien ne te **dégoûte**, tu **dégoûtes** tout le monde et que tu **n'aimes** que l'eau de vaisselle grasse.

(Mais ils te **calomnient**. Qu'ils te **débarbouillent** et tu **auras** bonne mine. Tu te **négliges** par leur faute.)

2. MES CHATS

J'habite une maison de **chats**. Les chats, chez moi, miaulent **tout** le jour. Il y en a de **toutes couleurs** ; des noirs à **prunelles** vertes, des blancs **aux** yeux bleus, des roux sauvages et certains couverts de **taches** comme des monstres. **Toute** la nuit, ils galopent sur les toits. On entend **leurs chutes** sourdes et **leurs hurlements** d'enfants. Des portées de petits **chats** rampent **au soleil**. (Des chattes se font belles à **coups de langue**. D'autres font le gros dos, se soufflent **au nez** avec **fureur** et se griffent à **toute volée**.)

3. LE LOUP

A deux pas de moi, au beau milieu du troupeau, je **vis** un chien jaune qui **emportait** un mouton dans sa gueule. Aussitôt je devinai que **c'était** un loup...

Je restai quelques instants sans savoir si j'avais eu peur. Puis je **sentis** que je ne pouvais plus détourner mes yeux du fossé. Mes paupières **étaient** devenues si raides qu'il me **sembla** que je ne pourrais jamais plus les fermer. (Je **voulus** crier, mais ma voix ne **voulut** pas sortir. Mes jambes **tremblaient** si fort que je **fus** forcé de m'asseoir.)

4. JIP ET PUSS

Jip **est** un grand bêta de caniche noir ; un moment il aboie **et a** l'air de vouloir vous dévorer ; l'instant d'après, il pense à autre chose **et** vient vous lécher la main. Quant à Puss, il a l'air tout doucereux **et** tout aimable, sauf quand **on** l'attaque.

Puss **est** acculé dans un coin. **Son** dos **est** bossu comme celui d'un dromadaire. Ses joues **sont** gonflées (sa gueule **est** fendue jusqu'au cou. Il jure **et** crache. Il **a** l'air d'un fagot d'épines : toutes ses griffes **sont** dehors).

5. UN AMI

J'étendis la main en avant et je **rencontrai** le poil laineux de Capi. Il s'était doucement **approché** de moi, s'avancait avec précaution sur la fougère. Il se coucha bientôt tout près de moi, et, délicatement, il se mit à me **lécher** la main. Tout ému de cette caresse, je me **soulevai** à demi et l'**embrassai** sur son nez froid. Il poussa un petit cri **étouffé**, puis il mit sa patte dans ma main (et ne bougea plus. J'**oubliai** fatigue et chagrin ; je n'étais plus seul : j'avais trouvé un ami).

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue
recommande ses restaurants à

Colombier (Ntel): Restaurant sans alcool D.S.R. Rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.

Lausanne Restaurant de St-Laurent - Au centre de la ville (carrefour Palud - Louve - St-Laurent). Restauration soignée - Menus choisis et variés. Tél. 22 50 39.

Neuchâtel Restaurant Neuchâtelois sans alcool - Faubourg du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide - Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74.



LES RETRAITES POPULAIRES ASSURENT LES JEUNES AUX MEILLEURES CONDITIONS.

Éducateurs! INCULQUEZ A VOS ÉLÈVES LES NOTIONS DE PRÉVOYANCE QUI LEUR PERMETTRONT DE METTRE LEURS VIEUX JOURS A L'ABRI DU BESOIN.

CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES

RETRAITES POPULAIRES

subventionnée, contrôlée et garantie par L'Etat

SIEGE : Av. Ruchonnet 18, LAUSANNE

Collège Pierre Vizet

Ch. des Cèdres 3

LAUSANNE

Trois classes préparent les examens d'entrée 1954 aux
Collège classique - Collège scientifique - Ecole de commerce

Les devoirs se font en classe

Début: 14 avril 1953 à 8 h.

Paul Cardinaux, dir.

Tél. 24.15.79

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Grâce à plusieurs adjectifs ou substantifs donnés, on trouvera de quoi il est question. Exemples : droit, oblique, à queue = piano ; de taille, à fusil, précieuse, à aiguiser = pierre. A vous !

1. Forée, bénarde, anglaise, d'accordeur, de cadenas
2. De paille, de bois, capitonnée, longue, à porteur
3. Boulant, trembleur, voyageur, tambour, cravaté, pattu
4. A linge, monseigneur, à charbon, à sucre, à griffes
5. A cigares, de couleurs, à poudre, d'allumettes
6. Militaires, de scaphandrier, de pompier, colonial
7. De feutre, de paille, melon
8. Sauvage, de Siam, angora
9. De Lorraine, fleurdelisée, de St-André, de guerre
10. A cheveux, de cravate, à chapeau, de sûreté
11. A revolver, à aiguilles, à lunettes, à violon
12. Brillant, chaud, ardent, levant
13. Fougueux, fringant, couronné, vieux
14. Sombre, étoilée, noire, sereine
15. Offensive, contondante, meurtrière, tranchante
16. Amère, sucrée, alcoolique, rafraîchissante
17. Glorieux, animal, long, minéral
18. Large, ferrée, fluviale, impraticable

Solution

1. Clef — 2. Chaise — 3. Pigeon — 4. Pince — 5. Boîte — 6. Casque
7. Chapeau — 8. Chat — 9. Croix — 10. Epingle — 11. Etui
12. Soleil — 13. Cheval — 14. Nuit — 15. Arme — 16. Boisson
17. Règne — 18. Voie.

**5°/o d'escompte
au corps enseignant**

vous offre

Confection élégante
pour
dames et jeunes filles



Capitol^{SA}

LAUSANNE

5, rue de l'Alé

**ETUDES CLASSIQUES
SCIENTIFIQUES ET COMMERCIALES**

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums

Diplômes de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania
LAUSANNE



CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 230512

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S. P. V.

*Etes-vous assuré
contre la maladie?*

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT

Ed. Payot 2 Lausanne Téléphone 23 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

PROBLÈMES POUR ÉLÈVES DE 10 A 12 ANS

34. 4 m d'une première étoffe valent autant qu'un mètre d'une seconde étoffe. 7 m de la seconde étoffe valent 224 fr. Que valent 14 m de la première ?
35. Une pièce d'étoffe mesure 26 mètres et une autre, de même qualité, 19 mètres. La première vaut 63 fr. de plus que la deuxième. Combien vaut 1 mètre d'étoffe ? Quelle est la valeur de chaque pièce ?
36. Un bassin peut contenir 698 litres. On ouvre pendant 92 minutes un robinet qui laisse couler dans le bassin 7 litres d'eau par minute. On prélève ensuite 7 seaux contenant chacun 13 litres d'eau. Pendant combien de minutes faut-il ouvrir de nouveau le robinet pour que 104 litres débordent du bassin ?
37. Le nombre auquel je pense est augmenté de 129. On obtient ainsi la moitié de 1102. Quel est ce nombre ?
38. La $\frac{1}{2}$ du nombre auquel je pense, c'est le triple de 189 diminué de 4 douzaines. Quel est ce nombre ?
39. La moitié du nombre auquel je pense, c'est le quadruple de 93 diminué de 8 douzaines. Quel est ce nombre ?
40. Un marchand a acheté 524 moutons à 110 fr. la paire. Il en a perdu 13 par suite de maladie. A quel prix a-t-il revendu chacun des autres s'il a réalisé un bénéfice total de 3884 fr. ?
41. 640 billets ont été vendus pour un concert, les uns à 2 fr., les autres à 5 fr. Combien a-t-on vendu de billets de chaque espèce si la recette totale a été de 2669 fr. ?
42. Un père donne à ses quatre enfants une somme de 1200 francs. Quelles sont les parts de chacun, sachant qu'elles diminuent de 50 fr. en 50 fr. à partir de l'aîné des enfants ?
43. On revend à raison de 15 fr. la paire des objets payés 78 fr. la douzaine. Combien faut-il vendre de ces objets pour réaliser un bénéfice de 180 fr. ?
44. Un paysan vend 14 moutons à 126 fr. la pièce. Avec cet argent, il achète une machine qui vaut 970 fr. et 25 arbustes. Il place ce qui lui reste soit 419 fr. à la banque. Quel est le prix d'un arbuste ?
45. La somme de six nombres est 12 723. Le premier est 1804, et chacun des 4 suivants s'obtient en additionnant 127 au précédent. Quel est le dernier ?
46. De quel nombre faut-il soustraire 5678 pour obtenir un reste égal à la somme des nombres 3529 et 7184 ?
47. On a multiplié par 4 le triple de 157 ; puis on a retranché 570 du résultat obtenu. Que reste-t-il ?
48. Par quel nombre faut-il multiplier 19 pour obtenir un produit égal au quotient de 28 500 par 25 ?
49. La somme de 3 nombres est 280. Le second surpasse le premier de 40 et le 3e de 16. Quels sont ces 3 nombres ?
50. La somme de 3 nombres est 18 775. Le deuxième étant le triple du premier et le troisième valant sept fois le second, quels sont ces trois nombres ?

(Suite page 139)

Ecoles Ménagères de la Suisse romande

dans vos leçons, donnez la préférence aux

BONNES PÂTES ALIMENTAIRES fabriquées en pays romand :

La Timbale

Yverdon et Fribourg



Sandoz-Gallet S.A.

PATES

Sargal

Nyon

« Pâtes de Rolle »

Rolle



Pour les degrés supérieurs

la plume suisse en or du

★ stylo **ALPHA**

Messieurs les instituteurs, recommandez à
ceux de vos élèves qui veulent se procurer
un stylo la marque **ALPHA** dont
les pointes correspondent à celles des
plumes en acier ALPHA.

Fr. 15.—

"Alpha" S.A.
LAUSANNE



51. Un filet de tennis, une raquette et des balles ont été payés 189 fr. La raquette et les balles ont coûté ensemble 104 fr. Le filet et la raquette 135 fr. Quels sont les prix de la raquette, des balles et du filet ?

52. Un libraire vend 13 collections à 138 fr. l'une. Avec cet argent, il achète 25 volumes et paie une dette de 740 fr. Il lui reste alors 629 fr. Quel est le prix d'un volume ?

53. Un nombre a été divisé par 138 ; le quotient est 83 et le reste 49. Quel est le dividende ?

54. En revendant un terrain 19 500 fr., on a fait une perte de 3850 fr. A quel prix faudrait-il le revendre pour réaliser un bénéfice de 2500 fr. ?

55. Dans une usine, le nombre des ouvriers est égal à celui des apprentis. Un ouvrier gagne 5 fois ce que gagne un apprenti. Le patron verse pour 216 fr. de salaire, chaque jour. Combien y a-t-il d'employés de chaque catégorie, si un apprenti reçoit 4 fr. par jour ?

56. Le prix d'une table est égal à 3 fois celui d'une lampe. On achète, pour 736 fr. autant de tables que de lampes. Combien peut-on acheter d'objets de chaque espèce, si le prix d'une lampe est de 23 fr. ?

57. Un fermier achète 18 chèvres et 24 moutons au prix total de 6180 fr. Un mouton coûte 37 fr. de plus qu'une chèvre. Quel est le prix d'un mouton et celui d'une chèvre ?

58. Treize personnes doivent ensemble 1053 fr. Quelques-unes ne pouvant pas payer, les autres doivent verser chacune 117 fr. Combien de personnes n'ont rien payé ?

59. Un marchand calcule que s'il vend une pièce d'étoffe à 11 fr. le m., il gagne 756 fr. ; mais s'il la vend 15 fr. le m., il gagne 2268 fr. Quelle est la longueur de la pièce et quel est le prix de revient du m. d'étoffe ?

60. Un marchand calcule que s'il vend des couteaux à 7 fr. la pièce, il gagne 248 fr. ; mais s'il vend les couteaux à 4 fr. la pièce, il perd 124 fr. Combien a-t-il de couteaux et quel est le prix de revient d'un couteau ?

61. Deux personnes achètent des lapins à 12 fr. la pièce. L'une dépense 48 fr. de plus que l'autre. Chacune d'elles a acheté combien de lapins si la dépense totale est de 432 fr. ?

62. Au tiers d'un nombre, on ajoute 4. On trouve 40. Quel est ce nombre ?

63. La moitié du triple d'un nombre est 51. Quel est ce nombre ?

64. Si l'on ajoute 18 au double d'un nombre, on trouve 92. Quel est ce nombre ?

65. Si l'on ôte 24 du quadruple d'un nombre on trouve 48. Quel est ce nombre ?

66. La moitié du triple d'un nombre diminué de 5 est 22. Quel est ce nombre ?

ÉCOLE PROTESTANTE DE BULLE

Le poste d'instituteur (éventuellement institutrice) pour la 1^{re} classe est au CONCOURS jusqu'au 2 mars 1953.

Conditions: Diplôme d'Etat d'un des cantons romands. Traitement légal. Entrée en fonctions, 13 avril.

Adresser les inscriptions au président du Comité vaudois des Protestants disséminés, M. Pierre Savary, pasteur, Prilly.

A l'enseigne de la **Lampe Éternelle**

vous trouverez
un cadre accueillant



*Un bon vin
et des spécialités au fromage*

E. PAUTEX

Caroline 1

Lausanne



HUGUENIN LE LOCLE

depuis 1868

Médailles d'art, insignes
et plaquettes.

Administration cantonale vaudoise

Annonce de place vacante

Maîtresse ménagère aux Ecoles et Stations agricoles cantonales
de Marcellin s/Morges

*Pour les conditions spéciales prière de consulter la Feuille
des avis officiels du Canton de Vaud du mardi 3 février 1953.*

*Pour une jeune fille, qui quittera
l'école secondaire au printemps, est
demandée une*

place auprès d'enfants

*dans une famille sérieuse. Vie en fa-
mille et la possibilité de prendre 2-3
leçons de français par semaine sont
exigées. Offres à W. Hablützel,
Zahnarzt, Wetzikon Zch.*

Wafa Fabrique spécialisée **AARAU**

Tous tableaux pour l'enseignement: Fixes, pliables, mobiles. Secrète composition d'ARDOISE, sur bois spécial, expérimentée depuis un siècle. Portes-cartes. Planches à craies formes nouvelles, Cuvette-éponges, Créations pratiques d'une esthétique très moderne. RÉARDOISAGE de tableaux

Renseignements, Devis, Visite sur place,
sans engagement pour vous

ALBERT AVIOLAT

représentant exclusif Wafa et matériel pédagogique
tél. (022) 311 19 ou 5 39 39. Case Cornavin 196 Genève 2



Voici un pupitre d'école MOBIL ;
cela se voit au travail soigné !

Les boiseries des meubles d'école MOBIL sont en hêtre spécialement choisi. Ce matériel sort — après y avoir reposé longuement dans les conditions les meilleures qui soient — de notre fabrique de Berneck qui possède le plus grand dépôt couvert de bois de Suisse Orientale. Les pupitres des meubles d'école MOBIL sont vernis ; ils résistent aux acides et à l'encre. Trois grands tiroirs offrent enfin suffisamment de place pour les affaires des élèves.

★ ★ ★

Avant d'acheter du mobilier d'école, demandez notre catalogue, des offres sans engagement d'achat ou la visite de notre représentant.

U. FREI FABRIQUE D'ARTICLES EN BOIS ET EN MÉTAL
BERNECK (S. G.)

Connue depuis des années pour son travail de qualité. Tél. (071) 73423

Mobil



6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux

ECOLE SUISSE DE CÉRAMIQUE

ECOLE CANTONALE Tél. (021) 24 92 14 RENENS-LAUSANNE

Certificat fédéral de capacité
Nouvelle direction: Dr Burkhardt
Orientation artistique: J. J. Mennet

Formation artisanale complète
artistique et technique.
Préparation industrielle pour cadres

Stage d'orientation fin février

Réception sur rendez-vous

Aux Pléiades

1400 m.

*vous trouverez
pour vos sorties d'hiver*

*belles pistes, champs d'exercices, trains-navette
d'un accès facile et rapide*

*Tous renseignements vous seront donnés avec plaisir
par la direction des Chemins de fer électriques veveysans Tél. (021) 5 29 22*

SUR LES TRACES DES GRANDS MAITRES DE LA RENAISSANCE

ET DE ST-FRANÇOIS D'ASSISE

FLORENCE - SIENNE - ORVIETO - PÉROUSE - ASSISE
RÉPUBLIQUE DE ST-MARIN

Voyage d'Etude sous la Direction de M. Chantrens, du 4 au 11 avril 1953

Pour tous renseignements, s'adresser à
l'Agence de voyages LAVANCHY & Cie S.A. à Lausanne Tél. : 26 32 32

